



Activités diverses, objectif commun

Le bureau Libanais pour la recherche en surdité (BLRS) fête aujourd'hui ses 10 ans d'existence. Il a été fondé en novembre 2008 dans le but de soutenir « la cause des personnes sourdes ». Au fil des années, les slogans se sont succédés et les différentes activités avaient pour objectif commun



: informer, prévenir, accompagner et orienter ; aussi bien les personnes sourdes que les personnes « entendant ».

- « Croyez en mes capacités et je vous étonnerai ». Le slogan 2008 met en valeur les compétences et le besoin de reconnaissance de la personne sourde.
- « Le droit à la différence ». Le slogan 2009 porte sur le droit à la liberté de penser et à la liberté d'agir, à la liberté d'être citoyen comme les autres...
- « Information et orientation : le meilleur soutien aux familles ». Le slogan 2010 met l'accent sur l'importance de l'information, du soutien et de la guidance parentale.
- « On n'est jamais assez formé ». Le slogan 2011-2012 montre la nécessité de la formation continue des professionnels travaillant dans le domaine de la surdité, aussi bien le médical que le paramédical.
- « Recommandations pour un meilleur encadrement ». Le slogan 2013 met l'accent sur le rôle de chaque professionnel de l'équipe de soutien aux familles et le respect des recommandations internationales dans le domaine de la surdité.
- « Main dans la main nous pouvons aller très loin..... ». Le slogan 2014 insiste sur le travail d'équipe multidisciplinaire, dès le dépistage de la surdité : dépistage et éducation précoce (médical/éducation), appareillage adéquat : prothèse auditive conventionnelle, implant cochléaire (audiologie), guidance parentale (psychologie), éducation auditive (orthophonie), éducation spécialisée...
- « Le droit à l'éducation ». Le slogan 2015 cible l'importance de la préparation du terrain (étudiants, enseignants, responsables, employeurs) en guise d'intégration des jeunes sourds dans les universités et sur le marché du travail.
- « Ensemble, pour un avenir meilleur ». Le slogan 2016 a été lancé dans le cadre du Forum de l'orientation et du métier (FOM) portant sur la nécessité de l'encadrement et de l'orientation des jeunes sourds en fonction de leurs points forts.
- « Ecoute et disponibilité... une preuve d'amour ». Le slogan 2017 a mis l'accent sur « la communication pour tous », parents, jeunes, responsables, médecins, professionnels... au profit de la personne sourde.
- Le slogan de l'année 2018 « les sourds, des talents qui brisent le mur du silence » met l'accent sur les compétences multiples que l'enfant sourd possède et que les parents et responsables devraient encourager.



Nous poursuivons nos efforts en 2019, grâce au dynamisme des différentes institutions spécialisées pour sourds et handicaps associés. Sans elles, le jeune sourd n'aura pas une éducation conforme et adaptée à sa déficience, point de départ nécessaire avant tout projet d'inclusion dans les écoles régulières.

Le BLRS s'engage en 2019 à poursuivre ses efforts auprès des personnes sourdes et de leurs familles en se fixant les objectifs suivants :

- **Renforcer l'estime de soi du jeune sourd lorsque la société est non accueillante et le milieu de vie défavorable ;**
- **Réclamer les droits du jeune sourd lorsque le cursus scolaire et les examens officiels sont non adaptés aux exigences de sa déficience, et surtout lorsque la tentative d'inclusion dans les écoles régulières ne tient pas compte des conditions requises ;**
- **Amener le jeune sourd à croire en ses propres compétences lorsque le regard d'autrui est méprisant ou moqueur ;**
- **Diffuser les recommandations internationales et soutenir la proposition de loi, enregistrée en avril 2018 au Parlement, traitant le cas où la démarche en vue de l'installation de l'implant cochléaire ne satisfait pas les normes requises basées sur une collaboration multidisciplinaire (BIAP, CT07/2) ;**
- **Informier et encadrer les parents des personnes sourdes... Ce travail relève de plusieurs professionnels, chacun dans le cadre de sa discipline : médecin ORL, psychologue, orthophoniste (logopède), audiologiste, audioprothésiste, assistant social, enseignant spécialisé (orthopédagogue)...**

"La Guidance Parentale (G.P.) fait partie intégrante de la prise en charge de l'enfant et de sa famille dès l'annonce de la déficience auditive (BIAP Rec. 25/01) qu'il y ait ou non projet éventuel d'adaptation d'un implant cochléaire. En cas de handicap multiple avec atteinte de l'audition, la G.P. devra tenir compte de la particularité de la situation " (BIAP, Montpellier, 2000)

« **Informier, prévenir, accompagner et orienter** » resteront la base de toutes nos activités et seront renforcés par le slogan de l'année 2019 : « **Le droit à l'expression...** »

A l'année prochaine...

Le 5 octobre 2018

**Viviane MATAR TOUMA, PhD -Psychologue clinicienne
Psychothérapeute d'inspiration analytique
FLSH – FSI – IPHY, Université Saint-Joseph de Beyrouth
Présidente du BLRS**